

Commune de  
**Chamery**



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

## L'actualité :

**13 juillet : festivités du 14 juillet**

**20 juillet: réunion de conseil à 20h**

**26 Aout : visite jury 4 fleurs**

La vie vient de reprendre son cours normal, ou presque! Les gestes barrières et la distanciation physique sont toujours d'actualité, surtout pour les rassemblements comme les fêtes foraines où il est recommandé de mettre en place des mesures sanitaires. Concernant la fête patronale de Chamery cela semble impossible, il est donc préférable de l'annuler cette année. En revanche, le feu d'artifice du 14 juillet est maintenu mais nous comptons sur votre sens des responsabilités pour un minimum de respect des mesures barrières. Vous trouverez le programme dans ce numéro.

Le nouveau conseil municipal est installé depuis le 25 mai. C'est une nouvelle équipe avec une nouvelle dynamique qui est maintenant aux affaires. Des commissions municipales ont été constituées. Elles sont l'expression de la volonté du conseil de redynamiser la vie associative et sociale du village, d'entretenir le patrimoine bâti et naturel de la commune, d'améliorer la communication, d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable et de créer de nouveaux services.

Sont jointes, à ce numéro du Petit Echo, deux enquêtes qui ont pour but de connaître vos attentes, mais aussi de vous associer aux projets à venir. Je vous invite à les remplir et à nous les rendre.

Dans le numéro de juin du Petit Echo de l'année dernière vous avez été informés du projet d'implantation d'une antenne relais sur le terroir de Chamery. Cela a pu inquiéter certains d'entre vous et ça peut se comprendre. Il est vrai aussi qu'on ne dispose pas suffisamment de recul pour avoir des certitudes. Cependant, les études réalisées jusqu'à maintenant sur les champs électromagnétiques utilisés en téléphonie ne mettent pas en évidence des effets avérés sur la santé, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. En revanche, si risque il y avait, ce serait surtout l'utilisation intensive du téléphone mobile qu'il faudrait incriminer.

Combien de fois peut-on entendre : « Je ne capte rien », « Il n'y a pas de réseau ». La téléphonie mobile est devenue un outil nécessaire à la vie sociale. Ses avantages sont nombreux, mais pour fonctionner elle a besoin d'antennes, qu'il faut bien installer quelque part.

L'emplacement choisi par le conseil municipal de l'époque a été fait en toute connaissance de cause et avec des garanties quant à l'intensité des champs et de l'intégration paysagère.

Les travaux d'installation débuteront au mois de juillet.

En ce qui concerne la fibre : ça bouge. L'entreprise Losange s'est déplacée sur place pour repérer l'emplacement du SRO (Semi-Répartiteur-Optique). Le déploiement de la fibre ne devrait plus tarder. Encore un peu de patience.

Le maire

# LE PETIT ECHO

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### FONCTIONNEMENT

#### • Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes : 327 051 €
- Dotations : 30 216 €
- Autres produits : 79 287 €

#### • Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 92 028 €
- Charges de personnel : 92 466 €
- Atténuation de produits : 95 956 €
- Autre charges de gestion courante : 35 964 €

### INVESTISSEMENT

#### • Recettes d'investissement

- Dotations et fonds divers : 372 217 €
- Subventions : 40 973 €

#### • Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 92 028 €
- Charges de personnel : 92 466 €
- Atténuation de produits : 95 956 €
- Autre charges de gestion courante : 35 964 €

**Excédent fin d'exercice** : 222 642 €

### LES INVESTISSEMENTS 2019

- Aire de jeux et jardin des sens : 60 819 € TTC
- Baies église : 51 762 € TTC
- Extension atelier : 110 016 € TTC
- Plateforme ONF : 23 610 € TTC
- Camion : 32 637 € TTC
- Etude diagnostic église : 29 692 € TTC
- Sanitaires chambre chaude : 4 152 € TTC
- Haies terrain multisports : 1 200 € TTC
- Désenfumage Salle poly. : 4 152 € TTC

**Total** : 316 204 € TTC

### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- FCTVA : 51 870 €
- Subventions : 136 273 €
- Fonds propres : 128 061 €

**Taux d'autofinancement** : 40%

### ETAT DE LA DETTE

#### Emprunts

Le capital restant dû en début d'exercice 2020 :  
140 684 €

## BUDGET 2020

### FISCALITÉ

Les impôts locaux sont calculés d'après les valeurs locatives fixées par l'administration fiscale et d'après les taux d'imposition votés par les collectivités territoriales.

Cette année le taux de la taxe d'habitation a été gelé par le gouvernement au niveau 2019. Chaque année les valeurs locatives sont revalorisées en fonction de l'indice des prix de l'INSEE.

#### Taux d'imposition 2020 :

Taxe d'habitation: 23% - Taxe foncière sur le bâti : 29,59 % - Taxe foncière sur le non bâti : 19,07%

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et la communauté urbaine du Grand Reims, aux loyers (maisons, vignes, chasse), aux ventes de bois...

Les recettes de fonctionnement espérées pour l'année 2020 représentent 399 463 € auxquelles il convient d'ajouter 222 642 € de

report d'excédent soit un montant total de 622 105 €.

#### Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les attributions de compensation versées au Grand Reims suite au transfert de certaines compétences, le FNGIR, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2020 représentent 397 690 €

### INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2020 prévoit les principaux projets suivants :

- Démolition du bâtiment jouxtant la mairie
- Piliers du cimetière
- Baie centrale façade église pour vitrail
- Aménagement de la plate forme bennes à verre

# LE PETIT ECHO

## Conseil municipal

### Composition

#### - Maire

Jean-Marie ALLOUCHERY

#### - 1<sup>er</sup> Adjoint - délégué aux travaux et à l'aménagement

André DEMAGNY

#### - 2<sup>ème</sup> Adjointe – déléguée aux affaires scolaires et à la vie sociale et associative

Véronique LABBE

#### - Conseillère déléguée aux espaces verts et à l'environnement

Jocelyne DRAVIGNY

#### - Conseillers

Victorien GUERLET

Valérie DEZOTHEZ

Gauthier PATTE

Alexandre HOUSSART

Caroline FENEUIL

Angéline VERREMAN-HIMA

Ariane HANON

### Commissions

#### - Présidence

Le maire est le président de droit, cependant à la 1<sup>ère</sup> réunion les membres de la commission procèdent à la désignation d'un vice-président chargé de la présidence de la commission.

#### - Commission Travaux et aménagement

La commission Travaux et aménagement est chargée par le conseil municipal d'étudier les questions concernant les travaux d'investissement et de gros entretien et de monter les dossiers pour éclairer la prise de décision.

Vice Président: André DEMAGNY

Membres: Jocelyne DRAVIGNY, Caroline FENEUIL, Alexandre HOUSSART, Angéline VERREMAN-HIMA

#### - Commission vie associative et sociale

La commission vie associative aura surtout pour but de réorganiser et redynamiser la vie associative et sociale dans le village en lien avec les habitants en organisant des manifestations et en proposant des activités dans le domaine culturel, sportif et des loisirs.

Vice-Présidente: Véronique LABBE

Membres: Valérie DEZOTHEZ, Caroline FENEUIL, Victorien GUERLET, Ariane HANON, Gauthier PATTE

#### Commission espaces verts et environnement

Elle détermine les actions qui vont permettre la préservation du cadre de vie et de l'environnement des habitants. Elle met en place des projets d'investissements dans ce domaine, traite toutes les questions liées à l'aménagement des espaces verts, travaille sur la mise en place de jeux ludiques pour les enfants, veille à l'organisation rationnelle du cadre de vie dans la commune.

Vice-Présidente: Jocelyne DRAVIGNY

Membres : André DEMAGNY, Ariane HANON, Alexandre HOUSSART, Véronique LABBE

#### Commission communication

Elle a pour rôle de publier trimestriellement le bulletin communal « le petit-écho » et de faire vivre le site internet de la commune.

Elle assure la communication de la commune avec la presse locale et les organismes extérieurs.

Elle pourra aussi déployer de nouveaux moyens de communication.

Vice Président: Gauthier PATTE

Membres : Caroline FENEUIL, Véronique LABBE

#### Commission urbanisme

Elle a pour mission :

- faire une relecture du règlement du PLU pour y repérer les points qui pourraient être sujets à contentieux.
- aider le maire à donner l'avis du maire sur un permis de construire, une DP, un projet...
- suivre l'évolution de l'urbanisation du village.

Membres: Valérie DEZOTHEZ, Caroline FENEUIL

#### Commission cimetière

Elle a pour mission :

- actualiser l'état des concessions
- informatiser le plan du cimetière et la gestion des concessions
- la rédaction du règlement intérieur

Membres: Angéline VERREMAN-HIMA, Valérie DEZOTHEZ

# LE PETIT ECHO

## Location salle polyvalente

Une nouvelle organisation a été mise en place pour la location de la salle polyvalente. Il faudra dorénavant s'adresser au secrétariat de mairie aux heures de permanences ou envoyer un mail à la mairie [mairiedechamery51@orange.fr](mailto:mairiedechamery51@orange.fr)

## Personnel

Pour la période d'été, la commune a embauché M. Marius OUDIN pour trois mois en contrat saisonnier à temps plein et M. Jany GRELLE, ancien employé de la commune, maintenant en retraite, pour trois mois avec un contrat de 11h/sem.

## Programme du 14 juillet



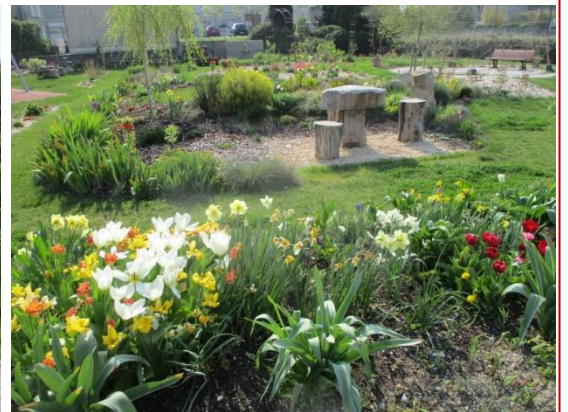
18h30 : Départ de la mairie pour le dépôt de gerbe au monument aux morts

19h30 : Rendez-vous à la salle polyvalente pour, si le temps le permet, un pique-nique en plein air sur le terrain communal du lotissement. Amener vos repas et votre matériel. (Barbecue sur place)

21h45 : Rendez-vous salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux qui sera suivie du feu d'artifice



**Photo de la gloie à vaches dans la forêt de Chamery**



**Le jury national villes et villages fleuris passera à Chamery le 26 août après midi**

